



Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PÉRIGORD-LIMOUSIN

2020-4-4

Préfecture
024400752-20200924-2020_4_4-DE
Reçu le 02/10/2020
Département de la Dordogne
Publication le 10/10/2020
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
La Coquille

Etaient présent(e)s

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
16/09/2020

Mesdames : MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, FAURE Michèle, DAVIET Marina, MARCETEAU Dominique, LAGARDE Bernadette, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, BOSREDON COUNIL Sylvie, ESCLAVARD Anne-Sophie, DEGLANE Christine,

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 36
Pouvoirs : 1

Messieurs : FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, KARP Michel, MEYNIER Patrick, PRIVAT Pascal, CHEVAL René (Paul), CHIPEAUX Raphaël, MEYNIER Paul, DESSOLAS Frédéric, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BRUN Philippe, DOBBELS Michel, SAERENS Grégory, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, JUGE Jean-Claude, RANOUIL Michel, REBEYROL Guillaume (suppléant de Thérèse CHASSAIN)

Absents et excusés : COUTURIER Pierre-Yves - CHASSAIN Thérèse est représentée par son suppléant Guillaume REBEYROL - COMBEAU Bertrand (pouvoir à Françoise DECARPENTRIE)

M Paul MEYNIER est désigné secrétaire de séance

Syndicat Périgord Numérique (modification) :

La collectivité adhère au Syndicat Mixte Périgord Numérique dans le cadre de la stratégie d'aménagement numérique du territoire de l'ensemble du Département de la Dordogne, visant à terme à permettre à tous d'avoir un accès au très haut débit.

Afin de siéger au Comité Syndical, la collectivité a désigné 1 représentant titulaire (Frédéric DUTHEIL), il convient également de nommer 1 délégué suppléant.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DESIGNE comme suit les représentants de la Communauté de communes auprès du Syndicat mixte Périgord Numérique :

Syndicat Périgord Numérique	
DUTHEIL Frédéric	titulaire
VAURIAC Bernard	suppléant

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 28 septembre 2020
Le Président,

Michel AUGEIX

